

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Club Nautique d'Entressen.

Date : Vendredi 7 mars 2025.

Lieu : Base nautique d'Entressen.

Présents ou représentés :

- Le bureau,
- Neuf adhérents présents et cinq représentés,
- Rémi JOSUAN, moniteur et responsable de la base,
- Madame Céline TRAMONTIN , représentant la Mairie,
- Georges LAGUERRE, Président OMS,
- Vincent MOLLA, Secrétaire OMS,
- Evelyne LAGUERRE, Secrétaire Adjoint OMS

Excusés : Monsieur François BERNARDINI Maire d'ISTRES, Mme Patricial SANTINI Déléguée au sport de la ville d'Istres qui est passée avant l'ouverture de l'AG, Patrick CIONNI.

1 - Ouverture de l'assemblée

Le président Stephane MARTY, ouvre la séance à 18h20, remercie les participants pour leur présence, en particulier la représentant de la Mairie, Madame Céline TRAMONTIN, et rappelle l'ordre du jour :

- Présentation et vote du rapport moral,
- Présentation et vote du rapport d'activité,
- Présentation et vote du bilan financier,
- Présentation et vote du budget prévisionnel,
- Mot des élus,
- Election du bureau.

2 - Mot du Président / Rapport Moral :

Le président a dressé le bilan de l'année écoulée, marquée par une phase de consolidation et de développement du club.

D'un point de vue administratif, d'importants travaux ont été réalisés, notamment l'adoption de nouveaux statuts, la mise à jour du règlement intérieur et la création d'un nouveau site internet.

Sur le plan sportif, le club a connu une belle dynamique avec l'arrivée de nouveaux pratiquants adultes et une fréquentation régulière de jeunes, notamment lors du second semestre. Afin de maintenir l'activité tout au long de la saison, des sessions encadrées par des bénévoles ont été mises en place en l'absence du moniteur, favorisant un esprit de club solidaire.

Des investissements ont également été réalisés, avec l'achat de dix voiles de Laser et l'acquisition de gréements intermédiaires en planche à voile, permettant d'étoffer l'offre pour tous les niveaux.

Côté événements, une seule régata a pu être organisée cette année, mais le président exprime la volonté de renforcer cet aspect avec, par exemple, une régata multi-niveau associant adultes et jeunes navigateurs.

Un fait marquant de l'année a été la participation de deux jeunes membres du club à la régata Handivoile "IBSA REGATTA" à Antibes, où ils ont accompagné des enfants en situation de handicap, illustrant ainsi les valeurs d'entraide et de dépassement de soi du club.

Le nombre d'adhérents reste stable, avec une augmentation des membres permanents et une activité soutenue jusqu'à mi-novembre, ce qui témoigne du dynamisme du club.

Le président tient à remercier la mairie d'Istres pour son soutien, le moniteur Rémi pour son rôle moteur, ainsi que Patrick, Christian et Yannick pour leur engagement dans la gestion et l'entretien du club. Il remercie également tous les bénévoles et adhérents investis dans la vie associative, et adresse un remerciement particulier à son épouse pour son soutien.

La saison devrait officiellement débuter le samedi 15 mars si les conditions météo et la température de l'eau nous le permettent.

Le président souhaite une excellente saison de voile à tous.

L'assemblée approuve le rapport moral à l'unanimité.

3 - Rapport d'activités

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements clés :

- 23 mars : Lancement officiel de la saison.
- 19 avril : AG en présentiel.
- Avril : Présentation du club dans Entressen Infos, mettant en avant le foil.
- 8 juin : Régata amicale réunissant 7 Lasers et un Fusion en duo. Malgré un vent faible, la compétition a été intense . Une initiation pour débutants a également eu lieu avec 4 Funboats sur l'eau.
- Juillet - août : Ouverture estivale avec 4 après-midis par semaine en juillet et sessions supplémentaires le samedi en août.
- 15-19 juillet : Stage de voile pour la commune de Paradou, qui souhaite renouveler l'expérience avec deux sessions l'été prochain.
- 7 septembre : Participation au Forum des associations.
- 27-28 septembre : Participation à la régata Handivoile à Antibes, représentant Istres et accompagnant deux enfants en situation de handicap.

- Fin septembre - mi-octobre : Absence de Rémi, notre moniteur, mais maintien des navigations grâce à l'encadrement bénévole.
- Novembre : Sessions tardives grâce à une météo clémente, toujours avec encadrement bénévole.
- 25 novembre : Clôture officielle de la saison.
- 12 décembre : AG exceptionnelle pour valider les nouveaux statuts et règlement intérieur.
- 7 janvier 2025 : Mise en place du nouveau site internet.

L'assemblée approuve le rapport d'activité à l'unanimité.

4 - Bilan Financier

Le trésorier a présenté le bilan financier.

Le total des dépenses s'élève à **12316 €**.

Les principales dépenses sont :

- Achat matériel : 5676 €
- Licences et passeports : 1478€.
- Salaire personnel et charges associées : 1853€

Le total des recettes s'élève à **10956€**

Les principales recettes sont :

- Subvention de la mairie : 4750 €
- Prestations (stages, entraînement) : 1602 €
- Cotisations adhérents : 2094 €

L'assemblée approuve le bilan financier à l'unanimité moins une voix (1 abstention justifiée par un prévisionnel incomplet) .

5 – Intervention de Madame Céline TRAMONTIN (représentant la Mairie)

Madame TRAMONTIN a félicité le Président et l'ensemble des membres pour les activités réalisées et en particulier la participation à la régata Handivoile à Antibes.

Madame TRAMONTIN a noté le bilan financier qui est légèrement négatif sur 2024 mais qui ne pose pas de problème compte tenu de la trésorerie du club.

La subvention a été maintenue, malgré le contexte économique actuel. Notre association crée du lien social. La mairie maintiendra la subvention actuelle autant que possible.

6 - Questions diverses

Un adhérent s'est adressé à Madame TRAMONTIN pour demander une aide à la Mairie relative à l'aménagement de la base. Depuis la construction de la base, la mise à l'eau des bateaux est périlleuse, voire dangereuse, en particulier pour les enfants. Il est donc demandé à la Mairie d'intervenir pour aplanir le terrain. Un rendez-vous de principe est pris entre Madame TRAMONTIN et Rémy (Moniteur), pour bien comprendre les difficultés rencontrées. Un courrier devra être envoyé à Madame TRAMONTIN pour préciser notre demande.

Madame TRAMONTIN a été remerciée pour son engagement.

7- Renouvellement du bureau :

Après appel à candidature et discussion, le bureau 2025 est constitué de :

- Président : Stéphane MARTY
- Secrétaire : Didier LETERTRE
- Trésorier : Christian JACQUOT
- Yannick MORIN
- Patrick DARSESES

8. Clôture de l'Assemblée

Le président remercie l'ensemble des participants et clôt la séance à 19h15, et invite l'ensemble des participants à partager une petite collation.